

Enjeu 8

# Préserver et restaurer la dynamique fluviale de la rivière Allier en mettant en œuvre une gestion différenciée suivant les secteurs

# Pour cet enjeu, les objectifs et les dispositions du PAGD visent à :

- Définir une stratégie globale de préservation de l'espace de mobilité optimal :
  - En limitant fortement l'urbanisation ou l'implantation de nouveaux enjeux dans l'espace de mobilité optimal,
  - En limitant / encadrant les aménagements ou ouvrages susceptibles de faire obstacle au déplacement naturel du cours d'eau dans l'espace de mobilité optimal.
- Organiser/animer un suivi de la dynamique fluviale sur l'axe Allier,
- Organiser /planifier et accompagner les actions de restauration de l'espace de mobilité optimal,
- Décliner un programme global de réhabilitation et de gestion des gravières et préciser les modalités de réhabilitation.

Objectif général	N° Disposition	Libellé disposition	
<b>8.1</b> Encadrer les usages pouvant dégrader la biodiversité des écosystèmes aquatiques	8.1.1	Préserver l'espace de mobilité optimal par l'aménagement du territoire	des documents d'urbanisme
	8.1.2	Encadrer la réalisation de tout aménagement ou ouvrage susceptible de faire obstacle au déplacement naturel du cours d'eau	des autorisations d'occupations temporaires du domaine public fluvial
		La disposition 8.1.2 est renforcée par la règle n°3 du projet du règlement du SAGE :  ■ Règle 3 → Encadrer les nouveaux travaux et projets dans l'espace de mobilité optimal	CONFORMITÉ
	8.1.3	Mettre en place un outil de suivi de connaissance de l'évolution de la morphologie du lit de l'Allier	-
<b>8.2</b> Restaurer la dynamique fluviale de l'Allier	8.2.1	Restaurer la dynamique fluviale dans l'espace de mobilité optimal	to an illinois
8.3 Définir et encadrer la gestion des extractions de granulats alluvionnaires (anciennes ou en cours)	8.3.1	Définir et mettre en oeuvre un programme de réhabilitation et de gestion des anciennes gravières	
			ARA







### Président

M. Bernard SAUVADE, Vice-Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

### Vice-Président

M. Jean LAURENT, Conseiller départemental de l'Allier du Puy-de-Dôme

### **Animatrice**

Mme Lucile MAZEAU Tél: 04.73.31.82.06 lucile.mazeau@eptb-loire.fr

### Assitante administrative

Mme Gisèle CHARDON Tél : 04.73.31.82.07 gisele.chardon@eptb-loire.fr





# www.sage-allier-aval.fr

**Réalisation** Etablissement public Loire





AUVERGNE - Rhône Alpes

\* Co-signature provisoire : Le nom de la Région sera fixé par décret en conseil d'État avant le 1er octobre 2016 après avis du Conseil Régional















# www.sage-allier-aval.fr

## Commission Locale de l'Eau SAGE Allier aval

Établissement public Loire Hôtel de région Auvergne-Rhône-Alpes 59 boulevard Léon Jouhaux - CS 90706 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

